



ENQUÊTE SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX PESTICIDES POUR LE SOJA

Rapport final de recherche E2008-39

INTRODUCTION

En 2006 et 2007, une enquête a été menée en Ontario auprès des agriculteurs qui ont incorporé le soja dans la rotation des cultures afin de déterminer leur consentement à adopter des techniques de réduction des risques liés aux pesticides et le degré d'utilisation de ces techniques. L'enquête faisait partie d'une étude plus vaste visant à évaluer les différentes stratégies de lutte contre les mauvaises herbes pour le soja. L'objectif de cette enquête consistait à évaluer la probabilité qu'un producteur agricole adopte des techniques de contrôle des mauvaises herbes à risques réduits pour la production du soja.

LES RÉPONDANTS

La méthode de culture actuelle des 31 répondants et leur groupe d'âge sont présentés au tableau 1. La plupart des répondants ont indiqué la combinaison de soja-céréales-maïs comme cultures en rotation. La majorité des agriculteurs ont indiqué la culture sans labour ou un travail minimal du sol comme méthode de culture actuelle. Seulement une personne a indiqué l'utilisation de techniques de lutte intégrée.

Tableau 1. Méthode de culture actuelle et groupe d'âge des répondants de l'enquête

Méthode de culture actuelle			
Sans labour ou travail minimal du sol	Classique	Lutte intégrée	Total
27	3	1	31
Groupe d'âge			
41-50	51-60	60+	Inconnu
9	11	10	1

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Techniques de réduction des pesticides

On a demandé aux répondants d'évaluer leur utilisation actuelle ou leur consentement à utiliser des techniques de contrôle sélectif des mauvaises herbes. Ces techniques comprennent l'utilisation de diverses techniques de traitement herbicide, le travail du sol, le désherbage mécanique et l'utilisation de cultivars résistant aux herbicides.

L'utilisation par les répondants de techniques de contrôle associées à la réduction de pesticides est présentée au tableau 2. Les réponses suggèrent que la majorité des agriculteurs ne sont pas intéressés à adopter la pulvérisation en bande ou l'élimination des pesticides de leur programme de lutte intégrée. Toutefois, la plupart d'entre eux ont signalé qu'ils faisaient l'utilisation ou peuvent faire l'utilisation de taux réduits d'herbicides. Cela peut s'avérer problématique, puisque la diminution des taux de traitement peut favoriser la résistance de certaines espèces de mauvaises herbes tout en donnant l'impression d'assurer un bon contrôle des mauvaises herbes. Le fait de réduire le nombre de traitements peut s'avérer davantage efficace du point de vue de la réduction des risques.

La plupart des agriculteurs utilisent également ou ont utilisé des techniques telles que l'augmentation de la densité des semis, le travail du sol avant la plantation, la plantation à demeure ou le semis direct et les cultures de labour. En général, le travail du sol en postlevée est une technique qui est utilisée ou que les agriculteurs ne sont pas intéressés à adopter (c.-à-d. qu'ils ne font absolument aucun travail du sol et qu'ils n'envisagent pas de changer cette méthode).

Tableau 2. Utilisation par les répondants de techniques de contrôle associées à la réduction des pesticides

Technique	Utilisent ou ont utilisé	Pourraient utiliser	Ne sont pas intéressés ou ne peuvent utiliser
Pulvérisation en bande	2	5	20
Aucun herbicide	1	5	19
Diminution du taux d'herbicides	15	8	5
Diminution du nombre de traitements herbicides	22	7	0
Utilisation d'outillage de traitement de précision	15	11	2
Augmentation de la densité des semis	20	6	5
Travail du sol avant la plantation	18	5	7
Labour entre les rangs	12	2	15
Houe rotative à pointes et herse à dents	14	4	9
Plantation à demeure et semis direct	31	1	0
Cultures de labour	20	7	2

Les techniques de lutte contre les mauvaises herbes présentées au tableau 3 ne sont pas associées à la réduction de l'utilisation de pesticides. Par exemple, un traitement herbicide effectué à l'automne permet au producteur agricole de commencer la plantation plus tôt au printemps. Toutefois, un traitement à l'automne peut ne pas assurer le contrôle résiduel nécessaire afin de diminuer la pression exercée par les mauvaises herbes en début de saison. En conséquence, le producteur agricole devra reprendre les travaux et brûler de nouveau le champ avec un traitement herbicide au printemps. Une méthode semblant faire diminuer l'utilisation de pesticides et faire épargner du temps s'est révélée plus coûteuse pour le producteur agricole et pour l'environnement.

La majorité des répondants ont indiqué qu'ils utilisent ou ont utilisé des techniques de contrôle des mauvaises herbes qui ne sont pas associées à la réduction de l'utilisation de pesticides (tableau 3). Il est important de différencier les techniques qui favoriseront la réduction des risques liés aux pesticides à long terme.

Tableau 3. Utilisation par les répondants de techniques de contrôle qui ne sont pas associées à la réduction des pesticides

Technique	Utilisent ou ont utilisé	Pourraient utiliser	Ne sont pas intéressés ou ne peuvent utiliser
Le brûlage au printemps et à l'automne avec un traitement herbicide généralisé	29	1	0
Le soja ayant une résistance aux herbicides induite par modification génétique	22	6	2
Herbicide de pré-levée	30	1	0
Herbicides ayant différents modes de fonctionnement	30	2	0

AUTEUR(E)S

Andy Hammermeister et Joanna MacKenzie (Centre d'agriculture biologique du Canada), et Darren Robinson (Université de Guelph – Campus Ridgetown).

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les producteurs agricoles qui ont participé à l'enquête, ainsi que Crosby Devitt de Ontario Soybean Growers et Roger Rivest de Great Lakes Organic Inc. pour leur soutien.

FINANCEMENT

Le financement de ce projet a été fourni par le Programme de réduction des risques liés aux pesticides d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Difficultés quant à l'adoption de techniques de réduction des risques liés aux pesticides

Le contrôle des mauvaises herbes semble être la difficulté principale pour que les agriculteurs adoptent des techniques de réduction des risques liés aux pesticides. La diminution du rendement a également été signalée comme une difficulté pour certains producteurs. Les répondants appartenant au groupe d'âge des 60 ans et plus sont préoccupés à propos de la nécessité de différents outillages pour la mise en application de nouvelles techniques. Cela laisse entendre que

la sensibilisation des agriculteurs à d'autres méthodes de lutte contre les mauvaises herbes peut jouer un rôle important afin de favoriser l'utilisation de techniques à risques réduits. La majorité des répondants ont indiqué que les analyses coûts-avantages, davantage d'ateliers et de présentations sur le terrain, davantage de place pour la recherche, de meilleurs prix pour les cultures, des programmes de subventions et différents outillages aidaient de beaucoup et étaient plutôt utiles à la réduction des risques liés aux pesticides à la ferme. De meilleurs prix pour les cultures ont été considérés comme le moyen incitatif le plus important pour l'adoption de nouvelles techniques.

Transition vers le contrôle biologique

On a demandé aux répondants si le contrôle biologique était considéré comme une stratégie de rechange dans leurs exploitations agricoles. Au total, 29 p. cent des répondants ont affirmé qu'ils envisagent ou pourraient envisager la production biologique.

LES RÉSULTATS...

Les résultats de l'enquête sur le programme de réduction des risques liés aux pesticides pour le soja ont révélé qu'une majorité de producteurs se montrent intéressés à adopter des techniques visant à réduire les risques liés à l'utilisation de pesticides dans leur exploitation agricole. Certains producteurs utilisent déjà de telles techniques. Les problèmes du contrôle des mauvaises herbes, de la diminution du rendement et de la nécessité d'outillages ont été indiqués comme des difficultés quant à l'adoption de techniques de réduction des risques liés aux pesticides. Les ateliers et les présentations sur le terrain sont des moyens efficaces d'informer les producteurs au sujet des techniques à risques réduits.

La réalisation de ce bulletin a été rendue possible grâce à l'appui de :



**Agriculture and
Agri-Food Canada**

**Agriculture et
Agroalimentaire Canada**

Renseignements :

Consultez agbio.ca ou communiquez avec nous à
C.P. 550 Truro NS B2N 5E3
Tél. : 902-893-7256
Télec. : 902-896-7095
Courriel : pacc@nsac.ca

NSAC
NSAC. Embrace Your World.